

COMMUNE DE HOCHSTETT
PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

28 SEPTEMBRE 2021

Sous la présidence de M. Clément JUNG, Maire

Présents : LAUGEL Antoine, SCHWARTZ Bernard, BURG Daniel, JULIANI Didier, LEBEAU Marie-José, LE GOUGNE Véronique, REISS Daniel, ROESCH Caroline, WENDLING Cyril.

Absente excusée : SANDER Aline

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 6 Juillet 2021

Le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents à ladite réunion.

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Antoine LAUGEL est nommé secrétaire de la séance de ce jour.

3. TRAVAUX d'ARPENTAGE SUR PARCELLES Section 1 N°34 et Section 2 N°28A et 28B

Ces travaux seront confiés au cabinet de géomètres-experts ROTH-SIMLER (anciennement cabinet WEIBEL) de Strasbourg. Les devis s'élèvent à 610€ HT pour la parcelle N°34 et à 770€ HT pour les parcelles N° 28A et 28B. Ce dernier montant sera partagé à parts égales entre la Commune de Hochstett et M. Bernard SCHWARTZ.

Adoptée à l'unanimité

4. DEMOLITION du CORPS de FERME situé au 15 rue du Village

La Commune a demandé deux devis auprès des entreprises suivantes :

- SAS REMY PAYSAGES de ROHR : 47.092,50€ HT
- TRD SIMON de NIEDERALTDORF : 49.925,00€ HT

Après examen des deux devis et sachant que celui de TRD SIMON ne comportait pas la pose d'un grillage sur les murets de délimitation du futur parking, pour un montant de 5.992,00€ HT

Le Conseil Municipal,
sur la proposition du rapporteur, décide d'attribuer les travaux à l'entreprise SAS REMY PAYSAGES pour la somme de 47.092,50€ HT.

Monsieur Bernard SCHWARTZ Adjoint au Maire concerné personnellement par cette délibération, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité

5. PRESENTATION DU RAPPORT de l'EAU POTABLE 2020 du Périmètre de Hochfelden et environs

Monsieur Clément JUNG, Maire présente à l'ensemble des conseillers présents le rapport annuel de l'eau potable 2020 du périmètre de Hochfelden et Environs.

Le Maire précise que le Président de cette Commission est Monsieur Bernard INGWILLER et énonce quelques notions clés, à savoir :

- 50 Communes membres
- 14 449 abonnés
- 33 311 habitants desservis
- 2 253 070 m³ consommées
- 68 m³ consommés/habitant
- 156 m³ consommés/abonné

Pour Hochstett, le prix du m³ d'eau se décompose comme suit :

- Part fixe : 50,21 € HT/an
 - Part variable 1,13 € HT/m³
 - Redevance 1,55 € HT/m³ pour une moyenne de 120 m³
- ➔ **Soit un tarif de 2,06 € TTC/m³ pour une moyenne de 120 m³**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel

6. DIVERS

Création de la commission aire de jeux composée de 5 membres.

Président : Bernard SCHWARTZ

Membres : Daniel REISS, Cyril WENDLING, Didier JULIANI et Marie-Josée LEBEAU.

La fête de la Saint Nicolas pour les enfants aura lieu le samedi 4 décembre 2021.

La fête de Noël des Aînés :

La décision définitive de l'organisation sera prise au plus tard le 10 novembre 2021. Dans la négative, un présent sera remis aux personnes concernées.

Après deux tentatives infructueuses, nous sommes dans l'attente d'une nouvelle proposition de la CAH. Dans l'alternative, Madame Brigitte BOLLACK, secrétaire de Mairie assure une permanence d'une demi-journée par semaine.

Demandes de subventions pour l'aire de jeux et la démolition du corps de ferme et réalisation du futur parking.

Deux demandes ont été faites auprès de la CAH dans le cadre du PTRTE (Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique) et auprès de la CEA.

Défibrillateur :

Une réunion de formation pour les villageois sera organisée avant la fin de l'année.

Recensement de la population :

Le recensement de la population prévu en janvier et février 2021 est reporté du 20 janvier au 19 février 2022. L'agent recenseur est Madame Élodie SCHNEIDER.

JUNG Clément

LAUGEL Antoine

SCHWARTZ Bernard

BURG Daniel

JULIANI Didier

LEBEAU Marie-José

LE GOUGNE Véronique

REISS Daniel

ROESCH Caroline

SANDER Aline

WENDLING Cyril